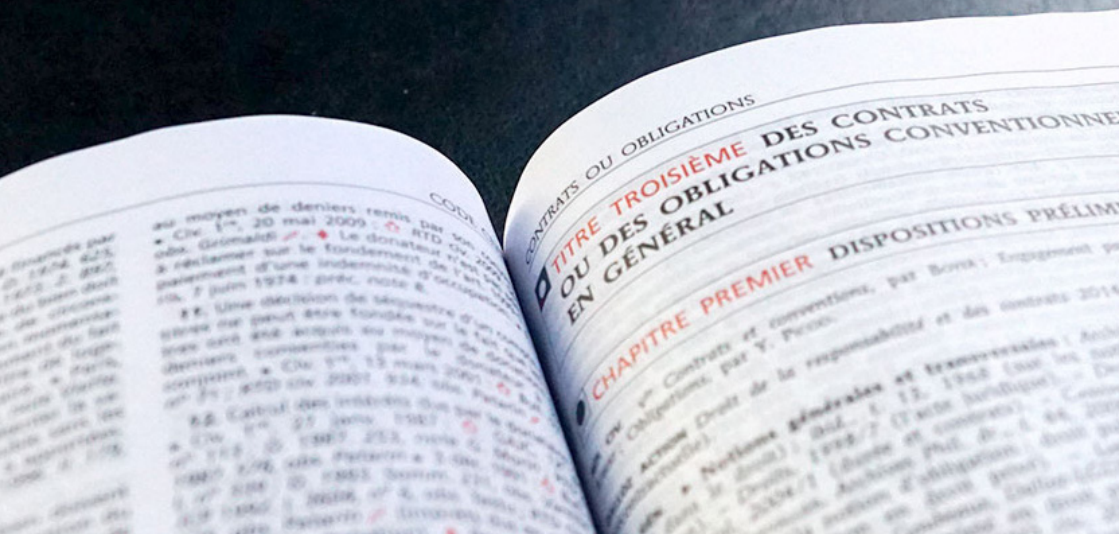




ICP

**FACULTÉ DE
SCIENCES SOCIALES,
ÉCONOMIE ET DROIT**

COLLOQUE | JEUDI 15 OCTOBRE | 8H30 - 18H

10 ans après l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats et des obligations, quelle appropriation par la pratique et les juges du fond ?

Sous la direction de

Jeanne de Dinechin et Diane Galbois-Lehalle,

Maîtres de conférences à la Faculté de Sciences sociales,
d'Économie et de Droit de l'ICP



- Étudiants et universitaires : **gratuit** / Professionnels : **150 €** la journée, **80 €** la 1/2 journée. Attestation de présence sur demande
- Sur inscription obligatoire et uniquement en présentiel : billetweb.fr/10-ans-reforme-droit-des-contrats-et-obligations
- ICP 74 rue de Vaugirard, Paris 6^e - Salle des actes
- Contact : evenement@icp.fr

15 OCT.
2026

10 ans après l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats et des obligations, quelle appropriation par la pratique et les juges du fond ?

8h30 - 9h

Accueil café

9h - 9h10

Mot d'accueil

Pierre Tcherkessoff, Doyen de la FASSED, ICP

9h10 - 9h40

Propos introductifs

Origines du contentieux & méthodes
d'interprétation de la réforme

Jeanne de Dinechin et Diane Galbois-Lehalle, Maîtres
de conférences à l'ICP

Première partie : la prudence vis-à-vis de la nouveauté

9h40 - 10h20

Éviction contractuelle du droit nouveau :
le supplétif dans la réforme

Pierre-Yves Gautier, Professeur à l'Université Paris
Panthéon-Assas

Louis-Marie Pillebout, Avocat associé chez Simmons &
Simmons

10h20 - 10h40

Pause

10h40 - 11h20

Résurgence du droit ancien

Aurélie Patrelle, Avocate, Patrelle Avocats

Marc Dupré, Maître de conférences, Doyen de la Faculté
de droit, d'économie et de sciences politiques de
l'Université catholique de l'Ouest

11h45 - 13h30

Déjeuner libre

Deuxième partie : l'appropriation de la nouveauté

La « fausse » nouveauté : notions préexistantes

13h30 - 14h10

Obligation d'information

Gustavo Cerqueira, Professeur à l'université Côte d'Azur
Gordon Choisel, Maître de conférences à l'ICP et
collaborateur externe chez SCP Lyon-Caen&Thiriez

14h10 - 14h50

Contrat d'adhésion

Sophie Pellet, Professeur à l'Université Picardie Jules-Verne
Jean-Daniel Bretzner, Avocat associé chez Bredin Prat

14h50 - 15h30

Caducité

Marion Bleusez, Professeur à l'université de Lorraine
Alain Bénabent, Agrégé des facultés de droit et Avocat au
Conseil d'État et à la Cour de cassation

15h30 - 15h50

Pause

La « vraie » nouveauté : notions inédites

15h50 - 16h30

Prestation et contenu

Charles-Édouard Bucher, Professeur à Nantes Université
Philippe Julien, Avocat associé chez PDGB

16h30 - 17h10

Disproportion

Maxime Cormier, Maître de conférences à l'Université
Paris Panthéon-Assas
Romain Bruillard, Avocat associé au cabinet PHPG

17h10 - 17h30

Questions de la salle

17h30 - 18h

Rapport de synthèse



ICP

**FACULTÉ DE
SCIENCES SOCIALES,
ÉCONOMIE ET DROIT**

À l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats, cette rencontre invite à s'interroger sur les répercussions des nouveaux textes sur la pratique des contrats et sur leur mise en œuvre par les juges du fond et la Cour de cassation.

Pour cela, la parole est donnée à la fois à des théoriciens et à des praticiens afin de croiser les approches et de comprendre, à travers cet exemple, comment le droit aborde de nouveaux textes.

L'analyse révèle que la réforme reprend des notions anciennes mais introduit aussi des notions nouvelles qui offrent l'occasion de s'interroger sur l'interprétation et l'application des nouveaux textes dans la pratique et devant les juges du fond.